VILLEPARISIS

Journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions

Vendredi 10 mai – 18h

Le 10 mai marque la journée des mémoires de la traite négrière, de l’esclavage et de leur abolition. La Ville de Villeparisis entend bien inscrire désormais cette journée de commémoration à l’agenda qui se déroulera place François Mitterrand et à l'Hôtel de Ville.

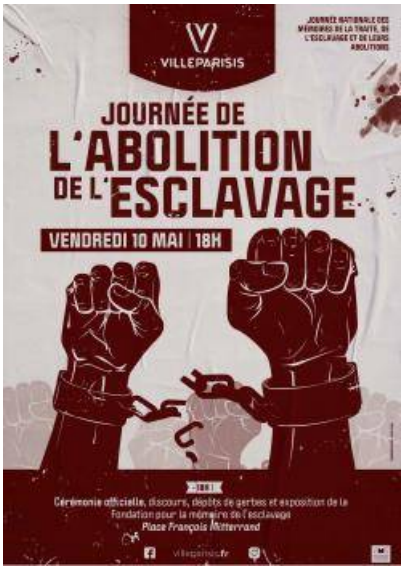

Coordonnées

Hôtel de Ville
32 rue de Ruzé
77270
Villeparisis
Infos pratiques

Le 10 mai est la "journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition" depuis 2006.

La France est le premier État et demeure le seul qui, à ce jour, ait déclaré la traite négrière et l'esclavage "**crime contre l'humanité**". Elle est également le seul État à avoir décrété **une journée nationale de commémoration**.

À l'occasion de cette journée, des actions sont menées par l'Éducation nationale notamment dans les centres de documentation et dans les établissements scolaires. Il s'agit également d'**une journée de réflexion civique sur le respect de la dignité humaine et la notion de crime contre l'humanité.**